RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Provence-Alpes Côte d'Azur

Agence régionale de santé (ARS) PROVENCE ALPES COTE D AZUR
Délégation départementale – ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
Téléphone : 0413558842
Courriel : ars-paca-dt04-sante-environnement@ars.sante.fr

Affaire Suivie par : Evana ALLEMAND
Référence : Alerte n°181917
Date d'émission: 04/11/2026

Contrôle sanitaire de la qualité de l'eau
EAUX DESTINÉES À LA CONSOMMATION HUMAINE
ADDUCTION D'EAU POTABLE
Prévu par le code de la santé publique

ALERTE SUR LA QUALITE DE L'EAU

IDENTIFICATION DU PRELEVEMENT

Commune :	SOURRIBES
Localisation :	SOURRIBES VILLAGE - SOURRIBES VILLAGE place Albert Burle - robinet eau potable
Point de surveillance :	0040000001022
Installation :	SOURRIBES VILLAGE (UDI 004000931)
Date et heure de prélèvement :	02/11/2026 à 14:16
Motif de prélèvement :	CONTROLE SANITAIRE PLANIFIE
Id prélèvement ou reflab :	LSE2611-16991

Recommandations / Observations de l'ARS :

Le résultat d'analyse d'eau destinée à la consommation humaine présente un dépassement des limites et références de qualité bactériologiques fixées par le Code de la Santé Publique malgré la présence d'un dispositif de désinfection.

L'eau distribuée est susceptible de présenter un risque sanitaire pour les usagers.

Il est de votre responsabilité d'effectuer une enquête afin de déterminer l'origine de la dégradation de la qualité de l'eau (inspection des ouvrages), de vérifier le fonctionnement du dispositif de désinfection, de prendre toutes mesures correctives nécessaires en vue d'assurer la qualité de l'eau et d'assurer, dans des délais proportionnés au risque sanitaire, l'information et les conseils aux consommateurs notamment aux populations sensibles (immunodéprimés, personnes âgées, nourrissons, femmes enceintes, etc.).

Dans l'immédiat, et en lieu et place du système de traitement UV, il est recommandé de procéder à une chloration du réservoir de manière à obtenir un taux de chlore libre de 0.3mg/L (pour 100 m3 d'eau : 0.3L d'eau de javel à 9.6% ou 1.2L d'eau de javel à 2.6%) en sortie réservoir. Le taux minimal de chlore libre à atteindre en tout point du réseau de distribution est de 0.1mg/L. La chloration manuelle doit être maintenue tant que perdureront les causes de la contamination bactériologique. L'UV devra être remis en service à l'issue de cette opération et dès l'obtention d'un taux de chlore nul au réservoir.

Il convient de rendre compte à l'ARS-DD04 dans les 24 heures des mesures que vous aurez prises. Un nouveau contrôle est programmé.

RESULTATS D'ANALYSES

Bactériologie - Non-conformité aux limites de qualité

Paramètre	Résultat	Unité	Norme mini	Norme maxi	Résultats définitifs
ENTÉROCOQUES /100ML-MS	**8**	n/(100mL)		0	Oui
BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	**64**	n/(100mL)		0	Oui

POUR INFORMATION :

RECONTRÔLES PROGRAMMES :

Code PSV	Commune	Libellé PSV	Lieu exact	Analyse
0040000001022	SOURRIBES	SOURRIBES VILLAGE		004A

Edité le : 04/11/2026

Rapport d'analyse Page 1 / 3

Rapport partiel

ALERTE

MAIRIE DE SOURRIBES

LE VILLAGE
04290 SOURRIBES

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 3 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier : LSE26-167573
Identification échantillon : **LSE2611-16991** **Analyse demandée par : ARS DT DE HAUTE PROVENCE**
Nature (1): Eau de distribution
Point de Surveillance (SOURRIBES VILLAGE **Code PSV (1): 0000001022**
Localisation exacte (1 place Albert Burle - robinet eau potable
Dept et commune (1): **04 SOURRIBES**
Coordonnées GPS du point (x,y) **X :** 44,1480945000 **Y :** 6,0154555000
UGE (1): 0179 - SOURRIBES
Type d'eau (1): T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
Type de visite (1): AA **Type Analyse (1):** A **Motif du prélèvement (1):** CS
Nom de l'exploitant (1): MAIRIE DE SOURRIBES
MAIRIE
PLACE ALBERT BURLE
04290 SOURRIBES
Nom de l'installation (1): SOURRIBES VILLAGE **Type (1):** UDI **Code (1):** 000931
Réception : Réception au laboratoire le 02/11/2026
Prélèvement : Prélevé le 02/11/2026 à 14h16
Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / DENUC Quentin
Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine
Conditions de prélèvements : IND
Traitement : UV

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.
Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement. La référence de l'échantillon, sa nature, toute information liée à un traitement en amont du prélèvement ainsi que la date de prélèvement, si celui-ci a été réalisé par le client, sont des informations fournies par ce dernier

Date de début d'analyse le 02/11/2026

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ		Limites de qualité	Références de qualité	
Mesures sur le terrain									

.../...

ALERTE

LSEHL

Edité le : 04/11/2026

Identification échantillon : LSE2611-16991

Destinataire : MAIRIE DE SOURRIBES

Réception : Réception au laboratoire le 02/11/2026

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ		Limites de qualité	Références de qualité	
Aspect de l'eau	0	-	Analyse qualitative						
Couleur de l'eau	0	-	Analyse qualitative						
Température de l'eau	15.6	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0				#
pH sur le terrain	7.8	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0			6.5 9	#
Conductivité brute à 25°C sur le terrain	594	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888	25				#
Chlore libre sur le terrain	<0.03	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03				#
Chlore total sur le terrain	<0.03	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03				#
Analyses microbiologiques									
Microorganismes aérobies à 36°C réalisé à Marseille	6	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222					#
Bactéries coliformes réalisé à Marseille	64	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - septembre 2000				0	#
Escherichia coli réalisé à Marseille	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - septembre 2000			0		#
Entérocoques (Streptocoques fécaux) réalisé à Marseille	8	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2			0		#
Caractéristiques organoleptiques									
Saveur	Néant	-	Méthode qualitative						
Turbidité	< 0.10	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	0.10			2	#
Analyses physicochimiques									
Analyses physicochimiques de base									
pH	7.90	-	Potentiométrie	NF EN ISO 10523	2			6.5 9	#
TH (Titre Hydrotimétrique)	27.92	° f	Calcul à partir de Ca et Mg	Méthode interne M_EM144	0.06				#
Carbone organique total (COT)	1.3	mg/l C	Oxydation par voie humide et IR	NF EN 1484	0.2			2	#
Titre alcalimétrique complet (TAC)	22.14	° f	Spectrophotométrie automatisée	ISO/TS 15923-2	0.5				#
Cations									
Ammonium	< 0.01	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	0.01			0.10	#
Anions									
Chlorures	3.20	mg/l Cl-	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	0.50			250	#
Sulfates	116.00	mg/l SO4--	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	0.50			250	#
Nitrites	< 0.01	mg/l NO2-	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	0.01		0.50		#
Nitrates	0.60	mg/l NO3-	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	0.5		50		#
Somme NO3/50 + NO2/3	0.01	mg/l	Calcul				1		

LQ = limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques

N.M. = Non Mesuré

13A26 ANALYSE (A) EAU EN DISTRIBUTION (ARS PACA 2026)

Ammonium : écart à la norme NF EN ISO 5667-3, filtration réalisée au laboratoire.
Chlorures : écart à la norme NF EN ISO 5667-3, filtration réalisée au laboratoire.
Nitrates: écart à la norme NF EN ISO 5667-3, filtration réalisée au laboratoire.
Nitrites: écart à la norme NF EN ISO 5667-3, filtration réalisée au laboratoire.
Sulfates : écart à la norme NF EN ISO 5667-3, filtration réalisée au laboratoire.

.../...

ALERTE

Edité le : 04/11/2026
Identification échantillon : LSE2611-16991
Destinataire : MAIRIE DE SOURRIBES

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.